

	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No
Remorque de travail	A L H O	5 0 1	CH 9043 02

Constructeur Identification	ALHO, Albert Holschbach, Fahrzeugbau, D-5222 Morsbach / (D)		
	sur la plaquette du constructeur = " 5 0 1 "		
Plaquette constructeur	à l'avant, à droite sur la carrosserie		
Numéro du châssis	à droite, en haut sur la fixation du timon		
Importateur principal	ALHO AG, Baumaschinen, Hinterbächli 30, 5452 Oberrohrdorf		
Véhicule homologué	13 293		

<b>Châssis</b>			
Nombre d'essieux	1	Nombre de roues	2
Suspension	aucune	Direction	-
Frein de service	aucun		
Frein d'arrêt	{ mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues, à vis, avec câble de sécurité		

Carrosserie	remorque de chantier		Poids	avant	arrière	total
	intérieur	extérieur				
Dimensions						
Longueur		6500	Charge utile ou			
Largeur		2280	Poids effectif			
Hauteur		3130	Poids total			
Porte à faux	av	av 3870	Garantie fabrique	50	*)	1700
	ar	ar 2630	Dimens. pneus		7.50-14	
Empattement			Pty / bar		6 / 2,5	
			Charge		1872	
Voie	av	ar 1700	pour V max		30	
Dist. anneau axe	av	ar 3870	Vitesse maximale selon constructeur			30
Distance pivot	-	axe ar	Vitesse maximale selon tenue de route			30

<b>Equipement</b>				<b>Moteur de travail</b>			
Feux rouges		R-S1	(E)	Marque	_____	Type	_____
Feux stop		R-S1	(E)	Bruit	_____	à l/min	_____
Cilignoteurs	av	-		Stencieux	_____		
	ar	2a	(E)	Mesure des gaz	_____		
Catadioptrés	av	I	(E)	Déparasitage	_____		
	lat.	I	(E)				
	ar	III	(E)	<b>Indications pour le permis de circulation</b>			
Feux de gabarit	av	A	(E)	Genre remorque	Remorque de travail		
	lat.	_____		Marque et type	ALHO	501	
	ar	_____		FH-No CH	9043 02		
	ar vers l'av	_____		Carrosserie	remorque de chantier		
Eclairage plaque		_____		Poids à vide	sel. bulletin pes.	Charge utile	_____
Cale		1 = 225 x 95 x 95 mm		Poids de service	_____	Poids total	_____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

\*) Essieu: ZAPP ZA 2,5 = 1770 kg, 30 km/h.

Seules les indications selon la fiche d'homologation font foi; celles de la plaquette de l'essieu pour la charge et la V-max ne correspondent pas pour le modèle CH.

A noter dans le permis de circulation:

- le poids à vide du vhc.tracteur doit être au moins le double du poids réel de la remorque;
- ne doit pas être utilisé pour le transport de choses;

118 vitesse max. 30 km/h; le disque indiquant la vitesse max. est obligatoire.

Baden-Dättwil, 30.08.78

Service fédéral d'homologation

Remorque  
de travail

A L H O

5 0 1

CH 9043 02

Fiche complémentaire

I

Complément du 05.04.84 à Berne - Ad

Variante de pneus : 185 R 14 C 6 PR charge par essieu = 2092 (3,75) Vmax. 30 km/h.